Monsieur Pascal Terrasse
Président du conseil général
de l'Ardèche
Hôtel du Département
Quartier La Chaumette
BP 737
07007 Privas Cedex

Valence le 1er février 2010

Monsieur le Président,
Cher Pascal,

Je tiens tout d'abord à te remercier de ta lettre et de tes vœux.
Les choses se mettent doucement en place de mon côté et tes interventions m'auront indéniablement aidé à concrétiser une part des engagements qui avaient été pris.

Je sais les difficultés que vous rencontrez vous-mêmes à l'heure actuelle en tant que collectivité et cette situation rend mon intervention d'aujourd'hui d'autant plus délicate.
Pourtant je ne peux me résoudre à ne pas t'écrire parce que j'ai appris que par la force des choses il était possible que le département soit amené à se retirer du projet du Centre dramatique.
Cela me touche d'autant plus que l'aventure de la comédie itinérante a débuté avec le « théâtre de parole » et les spectacles itinérants avec lesquels nous avons sillonné l'Ardèche dès 1992. C'est bien à partir de ce département, depuis ma résidence à Privas, depuis le soutien de Francis Auriac, depuis le soutien des élus, qu'est née la comédie itinérante, véritable colonne vertébrale qui a fondé la Comédie de Valence.

L'essor et la vitalité exemplaires de ce centre dramatique, son image aujourd'hui sur le réseau français et européen, prennent d'évidence racine dans cette histoire avec cette géographie politique atypique qui réunit deux départements pour un ambitieux projet culturel.
Le CDN doit certainement s'engager encore plus loin dans l'affirmation et la reconnaissance de cette double identité. Je suis convaincu que Richard Brunel peut porter cette ambition avec une vision qui saura tout à la fois emprunter à cette histoire et réinventera de nouveaux dialogues, de nouvelles façons de faire qui continueront d'enrichir cette aventure exceptionnelle.

La question centrale n'est pas celle des moyens mais bien de l'existence et de la revendication d'un territoire, d'un projet et d'une histoire.
Amputé de votre présence le centre aurait les moyens de poursuivre ses missions. Paradoxalement il s'en trouverait peut-être dans une situation plus simple et confortable. Mais à coup sûr il en serait appauvri au regard des missions de la décentralisation, au regard de la constitution d'un public et d'un territoire qui peuvent légitimement revendiquer un lien à cette institution.

Je comprends parfaitement l'indispensable et légitime revendication des institutions ardéchoises et en particulier du Théâtre de Privas. Mais d'autres voies de collaborations et de mutualisations doivent pouvoir s'envisager avec le CDN en fédérant des objectifs communs autour de la création, de la formation et de l'accès à la culture.

Je sais bien qu'aujourd'hui, ma situation, ma parole et mon intervention, ne pèsent plus beaucoup dans un débat dont je n'ignore pas par ailleurs la complexité politique et les enjeux économiques, mais je me permets pour autant de t'interpeller en toute sincérité, au nom d'une histoire que nous connaissons et que nous avons un peu bâtie ensemble depuis dix-huit ans.

S'il est encore possible d'y revenir je crois qu'il y aurait une vraie pertinence à reconsidérer la perspective de ce désengagement pour refonder un cahier des charges qui prenne en compte l'état des lieux de l'évolution de cette situation.

Je veux croire que c'est encore possible et je dois dire que j'en serais touché.
Je m'autorise à adresser copie de ce courrier à Richard Brunel ainsi qu'au président de la Région Rhône-Alpes.

J'espère que tu envisageras de façon positive le sens de mon intervention et qu'elle ne te semblera pas déplacée.

Jusqu'au revoir je te prie de croire en mes sentiments sincères,

Christophe Perton

Copies à : Jean Jack Queyranne, Président du Conseil Régional
Richard Brunel, Directeur de la Comédie de Valence